

Intitulé de l'UE	Communication en langue anglaise 2.1
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier en Management du tourisme et des loisirs Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Amandine VANHERPE	37.5	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Anglais III	37.5h	Florence NEIRYNCK Amandine VANHERPE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Anglais III : 17.5h de théorie, 15h d'exercices/laboratoires, 5h de travaux

Langue d'enseignement
Anglais III : Français, Anglais

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution <ul style="list-style-type: none"> ◦ Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise ◦ Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité ◦ Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques ◦ Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles ◦ Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente • Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Présenter ou promouvoir l'information, les documents, les produits sélectionnés, tant à l'écrit qu'à l'oral, de manière rigoureuse et ciblée avec les moyens adéquats ◦ Pratiquer l'écoute et l'empathie, s'ouvrir aux autres cultures en tenant compte des traditions • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Concevoir, produire les documents, les produits, les projets, les actions de promotion adéquats sur les supports idoines ◦ Choisir et utiliser les technologies de l'information et de la communication • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rechercher, vérifier, comparer, et exploiter les informations nécessaires et pertinentes pour chaque projet ou mission ◦ Évaluer les implications des activités en termes d'éthique et de développement durable, proposer des améliorations

- S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission
 - Constituer et rendre opérationnelle la documentation professionnelle, tenir à jour, trier et organiser les sources d'information
 - Coordonner et animer des équipes

Objectifs de développement durable



Éducation de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.



Eau propre et assainissement

Objectif 6 Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

- 6.6 D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs.



Énergie propre et d'un coût abordable

Objectif 7 Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

- 7.a D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la recherche et aux technologies relatives à l'énergie propre, notamment l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies relatives aux combustibles fossiles propres, et promouvoir l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies relatives à l'énergie propre.



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière.
- 8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.
- 8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en oeuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux.



Villes et communautés durables

Objectif 11 Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

- 11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.



Consommation et production responsables

Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables

- 12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.
- 12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.
- 12.b Mettre au point et utiliser des outils de contrôle des impacts sur le développement durable, pour un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux.

Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Objectif 13 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



- 13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cette Activité d'Apprentissage, l'étudiant.e sera capable de :

- comprendre globalement et en détail des documents écrits et auditifs liés à la vie de tous les jours et à la vie professionnelle ;
- communiquer à l'écrit et à l'oral de manière simple et complexe concernant les thèmes abordés au cours (*tendances touristiques, tourisme de mémoire, ...*) ;
- interagir adéquatement et de manière pertinente dans diverses situations de la vie quotidienne et professionnelle et s'exprimer oralement sur les sujets abordés au cours (*débat, discussions, ...*) ;
- maîtriser les points de grammaire et de vocabulaire abordés au cours ;
- soigner sa prononciation et rédiger un texte simple et/ou complexe en lien avec les thématiques abordées en cours ;
- comprendre et interagir en lien avec des articles de la presse écrite et du monde anglophone.

Contenu de l'AA Anglais III

Le cours comporte des exercices relatifs aux **4 compétences linguistiques visées**: il s'agit de *compréhensions à l'audition, à la lecture et d'exercices oraux et écrits*.

Pour le travail de ces compétences, le cours est divisé en plusieurs activités :

- exercices de vocabulaire et de grammaire inspirés, *entre autres*, de la méthode *New Headway Upper-Intermediate* (Soars, L. & J. (2014). *New Headway Upper-Intermediate*. 4th ed. Oxford University Press. - Soars, L., Soars, J. & Hancock, P. (2019). *New Headway Upper-Intermediate*. 5th ed. Oxford University Press.) ;
- exercices d'expression écrite (*curriculum vitae, lettre de motivation ...*) et d'audition (*Ted Ed, BBC ...*) ;
- préparation et participation au projet d'intégration en lien avec le *Tourisme de mémoire* et les lieux de commémoration de 14-18 (*participation obligatoire, si absence justifiée il y a l'étudiant.e devra représenter un travail similaire (interview, feedback)*) ;
- approche lexicale liée au secteur du tourisme via des exercices de compréhension à l'audition, de lecture et d'expression orale en groupe ou individuellement (*travail en classe et au laboratoire*) ;
- exploitation de la presse écrite et de textes spécifiques liés au monde du tourisme et des loisirs.

Des exercices et des tests formatifs et/ou certificatifs sont régulièrement à réaliser en classe et via la plateforme HEH eCampus.

Le cours comprend également une étude autonome et en classe, type **SELF STUDY**:

Il s'agit d'une étude régulière du vocabulaire spécifique au secteur touristique (*reception, telephone, complaints, the hotel industry, billing, etc.*) qui fera l'objet d'un ou de plusieurs tests écrits hors session (**remédiable en seconde session**) et qui fera partie de la note globale de janvier.

Méthodes d'enseignement

Anglais III : cours magistral, travaux de groupes, approche par situation problème, activités pédagogiques extérieures, Laboratoire de langues, travail individuel, collectif et en autonomie

Supports

Anglais III : syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Anglais III

- Murphy, R. (2012). *English Grammar in Use, Intermediate, 4th ed.*. Cambridge University Press.
- Soars, L. & J. (2014). *New Headway Upper-Intermediate*. 4th ed. Oxford University Press.
- Soars, L., Soars, J. & Hancock, P. (2019). *New Headway Upper-Intermediate*. 5th ed. Oxford University Press.
- Walker, R. & Harding, K. (2007). *Tourism 2*. Oxford English for careers. Oxford University Press.

Divers sites et ressources tels que *Breaking News English, BBC Words in the News, newsy.com, Ted Ed etc.*

Divers sites de la presse écrite tels que *the Telegraph, the Times, the Guardian ...*

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Note globale à l'UE
Langue(s) d'évaluation	Français, Anglais
Méthode d'évaluation	<p>En première session, l'évaluation consiste en ... :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PARTIE1: Evaluation continue (<i>à la maison, en classe et/ou sur la plateforme e-Campus</i>): 15% (non remédiable) • PARTIE2: comprenant 4 parties en ou hors session: <ul style="list-style-type: none"> ◦ Test.s écrit.s SELF STUDY: 10% (remédiable) ◦ Examen écrit: 40% (remédiable) ◦ Examen oral: 25% (remédiable) ◦ Compréhension à l'audition: 10% (remédiable) <p><i>Pour rappel, l'étudiant.e doit présenter <u>toutes</u> les parties. L'absence à l'une des parties entrainera l'absence à l'entièreté de l'UE. Toute absence doit être justifiée dans les 48h par un certificat médical (à envoyer par mail au professeur et au secrétariat).</i></p> <p>En seconde session: Si l'étudiant.e n'obtient pas une <u>moyenne de 50% en note globale</u>, il/elle ne devra représenter que les parties remédiables en échec. Les notes des parties déjà réussies sont alors reportées. La note obtenue pour l'évaluation continue (TJ 15%) est elle, reportée. Il/elle peut cependant représenter l'entièreté des parties remédiables si il/elle le souhaite.</p>
Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE	
Anglais III : non	

Année académique : **2024 - 2025**